

## Au jeune Casque bleu mort à Sarajevo sans avoir pu lire les lettres d' Emilie, et qui n'avait osé le dire à personne...

Et non, l'illettrisme n'est pas un souvenir, ou n'est pas seulement, dans un pays comme la France, le lot d'une poignée d'ouvriers et de paysans très âgés, de tsiganes « encore nomades » ou de représentants des diasporas du monde entier... Les « sans lettres », les « sans livres », les « sans stylos » sont avant tout des gens comme les autres ; des mères et des pères, des travailleurs, plus souvent manuels que la moyenne, mais de tous niveaux de compétence (1), des clients, des citoyens, des voisins. Mieux, la plupart sont des pratiquants complètement méconnus et même des champions de ce sport cérébral ignoré, alliant exercices continus de mémoire sonore et visuelle, sens de l'orientation, saut ou contournement d'obstacles redoutables, adaptation constante à des milieux étrangers voire hostiles, qu'est l'existence quotidienne dans la société de l'écrit pour ceux qui n'en maîtrisent pas le code principal.

Avant toute chose, le dossier qui s'ouvre ici est un hommage à la persévérance et à l'endurance, en dépit de leurs nombreuses blessures -exclusion professionnelle, « accidents » quotidiens, mal-être...- de ces champions.

## **L'illettrisme marginalise, mais il n'est pas marginal**

Différent de l'analphabétisme et de l'incompétence en langue nationale, mais représentant avec eux un phénomène démographiquement considérable (2), l'illettrisme touche des personnes qui ont été au moins partiellement scolarisées en français mais éprouvent des difficultés à lire, à écrire, à mathématiser. Il concerne beaucoup plus d'individus que ne le pensent généralement le grand public et même la majorité des élus ou autres décideurs. Cette situation a des conséquences humaines et économiques importantes et profondes, mal évaluées non seulement par le Français moyen mais aussi par les milieux dits informés. On pourrait dire que l'illettrisme (3) est un vice technique caché des sociétés post-industrielles ; presque cyniquement à l'égard des personnes en question, elles se disent, et sont en par-

(1) A l'instar, à quelques générations d'écart, des artisans bâtisseurs des cathédrales, tous analphabètes, mais géomètres de haut vol. L'écrit comme mode de relation dominant des sociétés est très récent, et probablement encore, à l'échelle du monde, minoritaire.

(2) Sans compter les résidents temporaires, le cumul entre étrangers non francophones, étrangers partiellement francophones non alphabétisés, illettrés, auxquels on peut ajouter ces autres exclus de l'écrit que sont les aveugles et mal-voyants pourrait atteindre en France six à sept millions de personnes.

(3) Le Forum organisé par le Syndicat de la Presse Sociale, le 8 novembre 2001 à Lyon, a par exemple largement soulevé « la question de la pertinence de l'usage du mot « illettrisme » : stigmatisant pour les personnes, peu mobilisateur pour les entreprises, encore souvent confondu avec d'autres situations, il pourrait sans doute avantageusement être remplacé par la (non-) maîtrise des savoirs de base ».



tie, des sociétés de l'image, mais font disparaître peu à peu les emplois et fonctions que l'on peut tenir sans recourir à l'écrit (4).

Le fait de l'illettrisme, comme plus généralement celui de l'analphabétisme, contrecarre, de façon souvent sournoise, l'affirmation universelle du droit à l'éducation, présenté dans une unanimité qui de fait n'engage pas grand monde comme l'un des piliers d'une citoyenneté de plein exercice.

Si, malgré la pluralité des lieux où il pourrait s'observer, l'illettrisme demeure une réalité complexe, difficile à analyser dans ses causes multiples et ses conséquences personnelles et sociales, la lutte contre l'illettrisme est elle-même fort compliquée. Elle engage ou devrait engager un ensemble d'acteurs nombreux et divers, à commencer par les multiples ministères et services publics concernés, jusqu'aux nombreuses associations qui œuvrent pour l'accès à la lecture et l'écriture en passant par les entreprises et les organisations professionnelles, syndicales, culturelles, familiales, de parents d'élèves, etc. Au repérage souvent difficile des situations, à la pluralité des acteurs, à la difficulté de fédérer les efforts, s'ajoutent les interrogations et débats sur les actions menées ou à entreprendre, sur leur efficacité, sur l'amélioration des performances...

Du côté des victimes de l'illettrisme et des apprenants engagés dans un parcours d'accès à une meilleure maîtrise de la lecture et de l'écriture, mais aussi du côté de la collectivité dans son ensemble, les enjeux sont donc à la fois économiques, politiques et humains. L'illettrisme soulève des questions pratiques et éthiques auxquelles personne ne peut être indifférent.

## L'expérience et la réflexion

Le dossier qu'ouvrent ici Economie & Humanisme et les organisations qui ont été ses partenaires (5) ne vise pas à être exhaustif sur la question. Il cherche d'abord, c'est l'objet de sa première partie, à éclairer le concept d'illettrisme et les situations qu'il recouvre, tant dans leur ampleur de phénomène social, qui à l'échelle les individus concernés, avant d'évoquer quelques uns des fondements principaux – pour les personnes et pour la collectivité - d'une action contre l'illettrisme (7).

A partir de la mise en relief et de l'analyse d'un certain nombre d'expériences (y compris dans des sociétés matériellement plus démunies que la France ou l'Europe occidentale) en matière de lutte pour l'accès aux savoirs de base, en reflétant également la réflexion de fond d'un certain nombre de personnes et d'organisations sur les modes de lutte contre l'illettrisme les plus pertinents, ce dossier vise ensuite à faire connaître et à faire partager les points d'appui d'une action résolue en la matière. Tel est le

(4) Lire plus loin les témoignages illustrant cette évolution.

(5) L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, qui depuis 2001 a pris le relais et étendu l'action du Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI) ; le Centre Régional de Ressources Pédagogiques (Nord-Pas de Calais) ; le réseau Rhône-Alpes des Maisons d'Information sur la Formation et l'Emploi, la fondation Caisse d'Epargne pour la solidarité, l'organisme de formation rhodanien ALPES.

(6) Lire les pp. 12 à 32.



contenu de sa seconde partie, ouverte notamment à l'expression de représentants actifs des institutions (organismes de formation, organisations spécialisées dans la lutte contre l'illettrisme, entreprise, école, Agence nationale de lutte contre l'illettrisme ...) qui se confrontent, très principalement en France, à ce facteur de mal-développement (7).

Ce dossier pourra prétendre à une certaine utilité s'il permet de mieux appréhender la pluralité et la complexité des situations d'illettrisme parmi les personnes hors travail et salariées, et d'attirer l'attention à leur égard, en identifiant au fil de ses articles les principales difficultés sociétales et personnelles à l'origine des situations de non-maîtrise des savoirs de base ; s'il ouvre à une interrogation sur les finalités, notamment en rapport avec le registre de l'économie, de l'acquisition ou de la réacquisition des savoirs de base : enrichissement personnel, intégration sociale, accès à l'autonomie, à l'emploi, développement des compétences professionnelles... ; s'il devient enfin l'un des supports du très nécessaire débat collectif sur les fondements et les stratégies de la lutte contre l'illettrisme à tous les niveaux, et sur les politiques aujourd'hui mises en œuvre -ou éternellement reportées !- en ce domaine.

Silencieuse le plus souvent, l'attente des « illettrés », qui sont aussi des champions de la patience, à l'égard de leur société d'appartenance n'en est pas moins ardente. Et elle a déjà duré très longtemps.

**Vincent Berthet et Claude Royon**

(7) Lire les pp 34 à 36.

**Outre les auteurs des articles et les personnes interviewées,  
la rédaction remercie pour leur contribution à l'élaboration de ce dossier :**

V. Bentolila (Fondation Caisse d'Épargne pour la Solidarité), Ch. Boirivand (ALPES),  
C. Carin (Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais), R. de la Taille (FCES),  
H. Iglesias (FAF Propreté), A. Lemire (Caravansérail Développement, Paris),  
F. Revel-Mouroz (AAF La Providence, Paris), M. Ruyet (FENALI),  
A. Seyve (ATELEC, Bourg-en-Bresse)

et l'équipe permanente de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.